



FAIRE PREUVE DE VOLONTÉ DE PROGRESSER

→ CONSTAT & ENJEUX

Les éducateur(trice)s privilégient trop souvent les résultats au détriment de la manière pour atteindre la performance. **Il faut encourager les jeunes** qui montrent une volonté de progresser et valoriser cette attitude.



MISSION DE L'ÉDUCATEUR(TRICE)

Valoriser les progrès accomplis par chaque jeune et apprendre aux joueur(se)s à s'auto-évaluer.



→ ACTION(S) À METTRE EN PLACE

- **Construire des progressions par étape** en identifiant des objectifs. Ils doivent être accessibles mais pas trop faciles.
- **Fixer des objectifs de nature différente :**
 - Objectifs individuels et collectifs
 - Objectifs sur la qualité du jeu
 - Objectifs comportementaux
- **Faire un bilan des progrès** réalisés par le/la jeune licencié(e) (ou par l'ensemble de l'équipe) et régulièrement valoriser les progrès réalisés.

→ MESSAGE(S) CLÉ(S)

- « J'ai l'ambition de progresser, quelque soit mon niveau et celui de mon équipe »
- « Je suis capable de m'auto-évaluer pour progresser au niveau tactique, technique, athlétique et mental »

